

La pétition est un droit accordé aux populations pour faire une demande à toute personne disposant d'un pouvoir. Celle qui suit a été établie par 142 administrés de Valloire et elle mérite d'être diffusée de par sa légitimité.

Sa version papier et la liste des signataires seront disponibles en mairie, à votre demande.

J'y ai relevé des points qui sont tout à fait exacts, d'autres sont plus de l'ordre du manque d'informations, enfin certaines affirmations sont des erreurs.

Pour planter le décor, je dirai que le premier tiers de notre mandat, a été consacré au travail d'assainissement des finances.

Et je poserai ce corollaire : le gratuit n'existe pas, c'est un leurre, quelqu'un paye à un moment ou à un autre...

En explication :

A –Santé

Ce ne sont pas seulement les médecins qui vont laisser une place vacante à cause de leur départ en retraite, c'est avant tout la disparition du Centre Médical du Plein Sud, du fait de la fin prochaine du bail liant locataires et propriétaires et du projet immobilier de ces derniers

Nous sommes à la recherche d'une solution immobilière depuis 18 mois.

J'avais proposé la possibilité d'une création entre Claire Joie, l'ancienne gendarmerie, et le terrain succession Rapin Hôtel, j'ai été mis en minorité par délibération du 29 janvier 2016.

-Logement.

Entièrement d'accord avec cette analyse, j'aurai été prêt à signer !

Nous sommes désolés de voir des familles avec deux enfants partir habiter ailleurs, sincèrement !!

Nous voyons de grands appartements HLM occupés par des personnes seules, ou par des locataires, par ailleurs propriétaires d'appartement dans Valloire...

Rien d'illégal d'ailleurs, ce n'est qu'une constatation.

La plupart des propriétaires Valloirins trouvent meilleurs comptes à louer les logements à la semaine qu'à l'année. C'est un argument comptable qui se tient et qui demeure une décision personnelle...

Nous cherchons une solution à ce problème et pensons avoir une piste pour créer quelques appartements 4 pièces pour les familles.

Je puis vous dire que voir des enfants de parents travaillant à Valloire, partir à l'école ailleurs, ne me fait pas sourire du tout.

C-Structure accueil enfants.

Nous demanderons à la Communauté de communes de vérifier si des adaptations sont réalisables, moyennant finances, c'est à voir.

Oui, le système pourrait être autre ; Il existe malgré tout sur Valloire un nombre important d'assistantes maternelles pouvant accueillir des enfants.

Ce système présente des avantages fiscaux plus importants que celui des crèches.

Nous avons dans notre lettre d'intention pour les élections, promis de nous pencher sur le logement mais aucunement sur une crèche.

D-Tarifs préférentiels.

La porte n'est pas fermée à la discussion, j'avoue que cela n'a pas été une priorité mais ce problème a été évoqué et fait l'objet de réflexions en cours. Pour autant, nous nous devons de nous prémunir d'éventuelles conséquences judiciaires et fiscales.

Nous pourrions nous rapprocher d'un système existant en ville, villes où d'ailleurs la pratique du ski gratuit et du sport en général, n'existe pas pour les enfants, comme c'est le cas à Valloire...

Animations touristiques (principalement l'été)

A –Activités.

Le terrain de pétanque n'est que la résultante de choix portant sur quatre critères.

1-Abattre la maison qui avait été acquise dans ce but il y a 25 ans.

Coût de la démolition en 2016 :

Coût d'élaboration des terrains de pétanques

2- Transfert du Big Air du Crey du Quart en février pour délester l'arrivée des Lutins, Retour ski-Sétaz par la variante pour arriver sur la Grande Avenue, Maintien de la piste luge enfants.

3-Réservation de l'espace de la Brive aux VTT l'été, pour plus de confort et de sécurité.

4- Enfin création d'un espace agrandi pour tous les événements de grandes ampleurs (Sculptures, Salons,...).

Même si la dépense reste raisonnable aux vues de ces objectifs atteints, nous n'avons pas eu les moyens cette année de mettre un point d'eau, et un chalet.

Les sculptures sur pailles :

Le regroupement offre comme avantage de répondre à la volonté des sculpteurs, de faciliter leurs allers et retours sur leur lieu de vie du moment, d'être vu de tous dans les deux sens, de l'axe Galibier-Saint Michel et vice versa.

Le stationnement est facilité pour les milliers de voitures s'arrêtant pour visiter.

Cela contribue à la dynamisation des Verneys.

Peut être vu, 10 minutes, mais par des milliers de personnes, et le site se trouve rapidement sur les réseaux sociaux, avec les oriflammes Valloire en décor.

Horaires piscines :

Les horaires de la piscine sont ceux d'ouverture et de fermeture de la piscine, mais pas de la sortie de l'eau.

Tous ceux qui emploient du personnel, savent qu'il n'est pas possible d'établir des horaires à la carte au vue de la météo.

Sachez que les tarifs de la piscine suffisent à peine à couvrir les frais d'exploitation, nous ne sommes pas dans le cas de figure d'une piscine de ville où le déficit est payé par l'impôt.

Dans le cas de Valloire, le déficit est compensé par du bénéfice, ou de la marge si vous préférez, qui, à ce moment-là ne peut pas être attribuée à de l'investissement.

Nous sommes en présence d'une entreprise (SEMVALLOIRE) qui doit, non seulement, au plus juste équilibrer ses comptes mais plus encore, dégager les marges nécessaires à l'investissement tant en hiver qu'en été.

Quant à la piscine couverte, elle fait partie des projets envisagés lorsque nos finances nous le permettrons...

B-Evénements

Les dates des événements, tel que la Punta Bagna s'inscrit dans un calendrier de manifestation européenne, et la marge de déplacement est souvent inexistante.

Cette date, située aux environs du 15 juin, nous est imposée par les organisateurs. Elle permet de démarrer la saison, tout en répondant à la demande de beaucoup de socio-pro, d'allonger la durée de la saison d'été.

Malgré tout votre raisonnement va exactement mathématiquement dans le même sens que celui de notre SEM qui souhaite ouvrir plus tard et fermer plus tôt, mais qui est ouvertement critiquée si elle force trop le trait.

La saison d'été 2017, sera élargie en amont et en aval, avec quelques compensations au cours de la saison.

Si nous voulons nous diriger sur ce que l'on appelle « le tourisme 4 saisons », nous devons faire quelques efforts, et trouver des aménagements, en jouant sur les plages horaires et les jours d'ouvertures.

Pensez aussi au personnel qui risque de voir ses contrats de travail réduits à peau de chagrin. Il faut maintenir un certain volume salarial, pour attirer les saisonniers.

A cette période il me semble que la meilleure animation, pourrait être l'accueil, en persistant dans la durée. Les différentes municipalités depuis des années se sont efforcées d'obtenir une ouverture du Col du Galibier avancée, nous arrivons maintenant à une date qui oscille entre le 15 et 25 mai.

Le passage est immédiat, il faut capter ces clients.

Quand nous voyons le panel de restaurants à Valloire, nous pouvons facilement répondre à une certaine carence qui existe dans les 20 km à la ronde.

Plusieurs restaurateurs ne se plaignent pas de faire l'effort d'ouvrir en avant et après saison et quelle richesse pour des passants de pouvoir se restaurer dans notre village.

La fête de la musique.

Il y a certainement à travailler sur ce sujet, des essais ont déjà été réalisés, pourquoi cela ne perdure pas ? Pour la Fête de la Musique, la municipalité peut être le catalyseur, mais c'est un événement qui demande une mutualisation des efforts.

Le Festival Baroque.

Je suis d'accord avec vous, c'est bien quand les terrasses de nos bars et restaurants sont pleines.

Nous avons aussi la volonté d'inscrire Valloire dans un cheminement éclectique qui connote un certain niveau d'excellence dans les domaines artistiques, c'est le cas des sculptures, du Festival Baroque, des expositions d'art contemporain,...

Nous avons pendant quelques années, grâce à l'Association Pic Sonne, animé par de vrais « mordus » et à une subvention communale, profité de concerts de bon niveau.

Malgré un investissement humain hors du commun de leur part, ils n'ont pas été en mesure de continuer pour diverses raisons (aléas climatiques, superposition d'événements musicaux aux mêmes dates,...).

Ce qu'ils nous ont proposé cet été, bien que plus léger en organisation et en finances a été apprécié.

Il faut se rendre compte que faire venir des artistes connus, mis à part l'investissement financier important, demande des infrastructures que nous n'avons pas à Valloire.

Cyclisme.

Vous pensez donc que personne ne se pose la question de la sécurité ?

Vous pensez que tous les élus depuis des années n'ont pas cherché une solution avec les services de l'état ?

Nous ne pouvons rien imposer aux cyclistes, sauf à respecter le code de la route, comme nous tous d'ailleurs quand nous sommes en voiture au milieu d'eux.

C'est à l'état d'agir et je plaide auprès de Monsieur le Préfet pour qu'effectivement, une campagne à l'échelle de la montagne soit réalisée afin que nous puissions vivre ensemble sur nos routes particulières et n'offrant aucune extension de largeur possible.

Nous devons cohabiter avec les voitures, les cars, les camions, les camping-cars, les motos, les vélos...

Il n'y a pas d'autre solution.

Sachez qu'il y a beaucoup plus de cyclistes individuels qui passent sur notre route, que de cyclo sportifs en organisation.

L'ostracisme qui pointe dans vos propos à leur égard, est infondé, ce sont aussi des clients.

VTT de descente.

La SEM a reconnu cette année être en retard dans la préparation des pistes. Le rythme normal d'exploitation est apparu aux environs du 12 juillet.

La commune a connu aussi quelques difficultés à être prête à l'heure en début de saison. En évoquant le sujet avec mon collègue de Valmeinier, nous nous sommes rendu compte que nous avons connu les mêmes difficultés.

Nous manquons, c'est exact, de pistes ludiques et familiales. Il s'avère qu'il faille rendre la montagne plus accessible aux familles.

Le coup de frein que nous avons donné sur les grosses compétitions de vélos de descente, n'est pas étranger à un changement de stratégie.

Je suis d'accord avec vous, le forfait VTT à un coût, il ne pourrait en être autrement.

Evénements occasionnels.

Nous avons pris une option pour un écran géant à l'occasion de l'Euro de football. Nous avons levé cette option, le jeudi soir, en nous rendant compte que nous n'avions pas le budget dans aucune structure ;

Et croyez-moi je vais demander ce qui se passe à mes cadres, car nous avons pour un écran géant un devis de 3000 euros, et quand j'apprends, par cette pétition, que nous aurions pu faire l'affaire avec 39 euros, je suis dépité !!

Il est vrai qu'en tant que station de ski nous privilégions, notre Grand champion local, Jean-Baptiste Grange, Double Champion du monde en slalom.

Non seulement il le mérite, mais je vous rappelle qu'il n'a pas toujours eu droit au grand écran, même pour des courses importantes...

Je vais transmettre votre souhait consistant à demander aux commerçants de s'investir pour 2018, c'est une excellente idée.

C- Ambiance

Hauts parleurs : je reçois autant de plaintes pour que la sono fonctionne, et autant pour qu'elle s'arrête... Vous conviendrez que le problème n'est pas simple. Malgré tout, nous avons trouvé un compromis horaire qui semble être accepté par le plus grand nombre...

Radio Valloire représentait un budget de 50 000 euros qui, il est vrai, a été supprimé pour des raisons économiques. Dans le même temps, il vous faut savoir que nous ne bénéficions plus de la licence d'exploitation. La structure juridique de l'OT n'était plus compatible, au regard de la loi.

A -Entretien -Sécurité.

Je ne vais pas trop m'étendre sur tous ces sujets, et certains je le reconnais sont effectivement critiquables.

Je suis toujours surpris de constater que l'on voit plus souvent les brins d'herbes qui dépassent que les tas de ferrailles déposés ici ou là.

Pour la sécurité de l'école, conscient que les parents le comprennent, j'ai suggéré que les voitures se garent au parking gratuit, plutôt que sur le rond-point, évitant des mouvements d'enfants à cet endroit.

Excellente idée de faire profiter les commerçants à l'achat des fleurs, je transmets à leur association.

Autres

Salle des fêtes : c'est exact elle est trop cher, j'en ai fait moi-même l'expérience, nous allons nous pencher sur ses tarifs.

Appartements de location :

Nous avons mis en place un système appelé Affiniski dont la finalité est d'accompagner les propriétaires désireux de réhabiliter leurs appartements destinés à la location.

Il ne reste plus que les intéressés prennent conscience de la nécessité de rénover leurs biens et contactent l'Office du Tourisme pour mettre en œuvre le dispositif...

Forfaits de ski :

A qui pouvez-vous faire croire qu'un forfait de ski à 2,30 euros par jour est cher ? Même si le domaine n'est pas ouvert complètement.

Même si vous allez au ski qu'une fois par semaine, il ne vous en coûte que la somme de 19 euros.

Puis- je vous faire comparer le prix de location d'un court de tennis ? *(A partir de 12 euros de l'heure, pour un équipement de 30 000 à 50 000 euros).*

Eclairage public :

C'est vrai, à revoir.

Stratégie commerciale :

Pourriez-vous développer votre idée, plus précisément et concrètement, s'il vous plait ?

Sports :

Mutualisation difficile à concrétiser, vu les calendriers d'utilisations.

Bien que les 142 signataires ne souhaitent pas de réponse, il serait sain que cette pétition soit aussi un échange.

Le conseil municipal est conscient de tout ce qui est évoqué, il y a des sujets qui ne sont pas traités faute de financement, d'autres qui sont mis en place par choix, de par notre mission d'élus.

Intéressez-vous, venez aux réunions publiques organisées par vos élus, demandez, si cela vous semble nécessaire, qu'une réunion soit provoquée.

J'espère, au travers de ces quelques lignes, avoir apporté des éléments de réponses à ceux qui liront cette pétition, un argumentaire sans acrimonie, posé et responsable.

Jean Pierre Rougeaux, Maire de Valloire